



HAL
open science

Des monastères doubles au moyen âge

Marthe Mensah

► **To cite this version:**

Marthe Mensah. Des monastères doubles au moyen âge. L'articulation langue-littérature dans les textes médiévaux anglais 4, Jun 2005, Nancy, France. pp.249-270. hal-04687669

HAL Id: hal-04687669

<https://hal.science/hal-04687669v1>

Submitted on 4 Sep 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des monastères doubles au Moyen Age

Marthe Mensah
Université de Reims

Double monasteries are “communities in which professed men and women pursued a monastic vocation in contiguous proximity, often sharing in common the governance of an abbess or abbot”. The first double monasteries appeared in England in the VIIth century and were generally ruled by royal or noble abbesses in charge of men and women. Founded by kings or aristocrats who hoped that such foundations would be a guarantee for the afterlife and a means to save their souls, these monasteries served as temporary or permanent retreats from the world for kings or court circles and provided a place where the unmarried daughters or widows of royal houses “were provided with something to rule”. Double monasteries disappeared in the 9th century with the Danish invasions, but reappeared in the 12th century under new forms such as Fontevraud or Sempringham, raising enthusiasm for convent life among all classes of society. Double monasteries have long ceased to exist in the western Church.

Si l’existence de communautés de moines et de couvents de professes fait partie de notre paysage religieux et semble aller de soi, ce que l’on sait peut-être moins c’est qu’à l’époque médiévale il existait des monastères doubles regroupant hommes et femmes. Ceux-ci sont restés assez longtemps dans l’oubli avant d’attirer l’attention de la communauté scientifique. Ce n’est qu’au XIX^e siècle que l’on commença à s’intéresser sérieusement à cette particularité et à son origine et à tenter d’en donner une définition.

Ainsi, en 1899, Mary Bateson présente les monastères doubles ainsi :

Monasteries in which a society of ‘regular’ priests ministers to the spiritual needs of ‘regular’ women. This is the one essential and original character¹.

Autrement dit, les moines sont là pour répondre aux besoins spirituels des religieuses.

Parce qu’il n’existait pas en Angleterre de monastère double dirigé par un abbé, Alexander Hamilton Thompson (1919) en conclut que :

¹ Mary Bateson, « The Origin and Early History of Double Monasteries », *Transactions of the Royal Historical Society*, 1899, p. 138.

it is difficult to regard these religious houses in general as anything but nunneries in connection with which there were communities of brethren to do such work and perform such services as the nuns could not do or perform for themselves¹.

Si pour Bateson, les moines sont présents dans ces monastères pour répondre aux besoins spirituels des religieuses, pour Thompson, les moines y effectuent les travaux manuels pénibles et il voit dans ces structures des doubles monastères plutôt que des monastères doubles.

Stephanus Hilpisch (1928) viendra compléter ces définitions en les limitant et en y apportant une précision importante, la notion d'entité et d'unité :

eine Gemeinschaft von Mönchen und Nonnen die in solcher Weise beieinander wohnt, dass ihre Klosteranlage räumlich und rechtlich eine Einheit darstellt².

Catherine Rosanna Peyroux confirmera cette définition en 1991 en la développant :

communities in which professed men and women pursued a monastic vocation in contiguous proximity, often sharing in common the governance of an abbess or abbot, a single rule, and sometimes a single chapel and burial ground³.

Il y a toujours eu des femmes auprès des ascètes du désert, notamment leurs parentes. Des couples de fondateurs furent à l'origine des monastères doubles. Puis des monastères doubles furent fondés pour des hommes et des femmes sans liens de parenté. Ces monastères doubles naissent avec le monachisme. Comme lui, ils apparaissent d'abord en Orient, en Egypte entre autres. La présence d'hommes et de femmes à l'intérieur d'une même communauté religieuse est attestée très tôt en Orient, depuis saint Pacôme. Saint Pacôme (287-347) fonda le premier monastère de l'histoire à Tabennèse, sur le Nil. Il insistait sur la perfection individuelle et la mise en commun de toutes choses. Il fut rejoint par sa sœur qui souhaitait mener une vie de recluse. Les moines

¹ Alexander Hamilton Thompson, « Double Monasteries and the Male Element in Nunneries » Appendix VIII to *Ministry of Women, Report by a Committee appointed by the Archbishop of Canterbury*, London, 1919, p. 148.

² Stephanus Hilpisch, *Die Doppelklöster, Entstehung und Organisation*, Münster in Westfalen, 1928, p. 1.

³ Catherine Rosanna Peyroux, *Abbess and Cloister : Double Monasteries in the Early Medieval West*, Princeton University, 1991, p. 44.

lui construisirent un ermitage à proximité de leur couvent. Elle fut rapidement rejointe par d'autres femmes, et ainsi naquit un monastère de femmes à côté du monastère de Pacôme.

Ces femmes dépendaient des hommes pour leurs besoins spirituels et matériels, c'étaient les hommes qui gouvernaient. Il n'existait pas de vraie communauté monacale, mais plutôt deux communautés juxtaposées.

Avec saint Basile, 329-379, une nouvelle étape est franchie. Basile construisit un monastère d'hommes en face du lieu où sa sœur menait une vie d'ascèse avec d'autres femmes. Mais, ce que Pacôme avait fait en Egypte pour répondre à des besoins de première nécessité et sans grande réflexion en matière d'organisation, se trouva à présent régi par une règle.

Ce modèle oriental aurait été introduit en Occident par Jean Cassien qui s'était rendu en Egypte (vers 410) et en avait rapporté en Gaule les règles qui ont été à l'origine de celles des monastères bénédictins.

Bien qu'il ait existé des ermites et même des monastères en Occident, notamment à Ligugé, Marmoutier et Lérins en Gaule, Cassien est souvent considéré comme l'organisateur du monachisme en Occident. Il doit ce titre à la valeur de ses ouvrages ascétiques, qui contiennent non seulement l'apologie des monastères, mais aussi des préceptes judicieux sur leur organisation. Il est incontestable que ces ouvrages ont exercé une action très forte sur le développement du régime monastique. Cassien eut beaucoup de disciples, et un certain nombre fondèrent des abbayes, dont celle de La Celle.

On ne trouve pas de monastère double en Gaule avant le VII^e siècle, mais à ce moment, de nombreuses créations voient le jour avec l'arrivée des moines irlandais, qui prêchaient la pénitence telle qu'elle devait se vivre dans les couvents. (On pense que le christianisme avait été introduit en Irlande depuis la Bretagne romaine ou la Gaule au IV^e siècle par des marchands et des soldats. Un grand nombre de monastères apparurent dans ce pays au VI^e et au VII^e siècle. Bon nombre d'entre eux avaient pour fondateur le chef d'un clan – petits royaumes indépendants – dont les membres de la famille embrassaient la vie religieuse). Les femmes ne sont pas en reste de ce mouvement de conversion. Des couvents de femmes se créent pour suivre cette nouvelle règle de vie. Mais alors qu'en Orient, les femmes rejoignent des monastères d'hommes, le contraire se produit en Gaule. Les moines irlandais étaient

avant tout prédicateurs et pédagogues et ils cherchaient d'abord à enseigner les moniales. Ainsi se produisit une évolution lente vers le monastère double. Les grands monastères doubles suivaient la règle de saint Colomban. Les monastères doubles sont ensuite propagés au VII^e siècle par saint Colomban et ses disciples : Jouarre est créé en 630 à l'inspiration de Colomban, puis viennent Faremoutiers en Brie, Chelles, Andelys. Au départ, ces monastères sont des couvents de femmes avant de devenir des monastères doubles.

En 597, Augustin et ses missionnaires arrivent dans le Kent. Peu après, les moines d'Iona commencent à convertir la Northumbrie. Des monastères se construisent avec la conversion. Mais il n'existe que très peu de monastères pour les femmes, et nombre d'entre elles, les femmes du Kent ou de la province des Angles de l'est, celles qui appartenaient à la royauté ou à la noblesse en particulier, partent en Gaule, surtout dans les monastères doubles de Chelles, Faremoutiers et Andelys, comme nous le dit Bède le Vénérable. Ces monastères sont réputés pour leur enseignement.

Ercongote [fille d'Ercombart, roi du Kent] [...] était une vierge aux grandes vertus, servant Dieu dans un monastère construit en pays franc par la très célèbre abbesse nommée Fare, au lieu dit In Brige [Faremoutiers en Brie]. Car, à cette époque, les monastères construits en Angleterre étaient encore peu nombreux, et beaucoup de Bretons avaient coutume d'aller chercher la vie monastique dans les monastères francs ou gaulois. Ils y envoyaient aussi leurs filles pour qu'elles fussent instruites et unies à l'Époux céleste (principalement dans les monastères de Brige, de Cale [Chelles] et d'Andilegum [Andelys]). Parmi elles se trouvaient Sédrice, fille de l'épouse d'Anna, roi des Angles de l'est, et Ethelberge, la propre fille de ce roi ; bien qu'étrangères, en récompense de leurs vertus, elles furent toutes deux nommées abesses du monastère de Brie¹.

Quelque quarante-cinq ans après la mission romaine, Heiu est la première à recevoir le voile en Angleterre des mains d'Aidan venu d'Irlande. Elle fonda Hartlepool en 649, premier monastère double d'Angleterre.

Après cela elle [Hilda] fut faite abbesse du monastère appelé Heruteu [Hartlepool], qui avait été fondé auparavant par la pieuse servante du Christ

¹ Bède le Vénérable, *Histoire ecclésiastique du peuple anglais* (HE), Paris, les Belles lettres, 1999, T. I, III, 8, p. 143.

Heiu, dont on dit qu'elle fut la première femme de la province de Northumbrie à avoir choisi la vie et l'habit de moniale, consacrée par l'évêque Aïdan¹.

D'autres suivirent, en particulier Barking, Coldingham (dont l'abbesse fut Ebbe, sœur du roi Oswiu de Northumbrie), Repton, Wimborne dans le Dorset (fondé et dirigé par deux sœurs du roi Ine du Wessex), Whitby, Ely (fondé par Etheldrede, fille d'Anna, roi des Angles de l'est, épouse du roi Ecgfrith de Northumbrie). Lorsque l'on regarde une carte de l'Angleterre répertoriant ces monastères doubles, on constate qu'ils se trouvent surtout dans le Kent et en Northumbrie, mais qu'ils sont beaucoup plus rares dans le Sud ouest, ce qui pourrait traduire un monachisme plus érémitique d'influence irlandaise. On s'attend en effet à les trouver dans les régions ayant eu le plus de contacts avec la France, ce qui est le cas du Kent et de la Northumbrie. Mais alors, pourquoi sont-ils si rares en East Anglia où l'on n'en trouve que deux ? Serait-ce parce qu'ils n'ont pu être répertoriés faute de documents ?

Ces monastères sont généralement désignés sous l'appellation de monastères de moniales, car ils sont gérés par une abbesse : Barking est le monastère des vierges moniales où Ethelburge « pouvait vivre en mère et nourrice de femmes dévouées à Dieu »², Coldingham est un « monastère de vierges » et Whitby est le monastère de l'abbesse Hilda (*Hildae abbatissae monasterium*). La présence d'une abbesse dans ces monastères doubles n'est peut-être qu'une conséquence logique de l'estime dont jouissaient les femmes dans une société où les hommes étaient encore engagés dans des guerres contre leurs voisins ou occupés à défendre leur territoire contre des envahisseurs.

Le fait que le monastère soit dirigé par une abbesse laisse à supposer que ce sont les femmes qui y ont le plus d'importance, ce qui est en effet le cas. C'est l'abbesse qui dirige le monastère. Elle commande aux hommes comme aux femmes. C'est elle qui décide de l'admission des nouveaux venus ; elle veille à l'étude des moines ; elle est responsable de la discipline et du bon ordre dans la maison. Les hommes en font partie intégrante, comme le souligne Bède :

Et quand on voulut exhumer ses ossements [ceux d'Etheldrède, fille d'Anna roi des Angles de l'est, abbesse d'Ely] pour les transférer, on plaça une tente

¹ HE, T. II, IV, (23), p. 56.

² HE, T. II, IV, 6, p. 26.

sur la sépulture et toute la communauté se rassembla en psalmodiant, les frères d'un côté, les sœurs de l'autre [...]¹.

L'abbesse est responsable de la vie spirituelle de ses religieux et religieuses, mais aussi de leur bien-être physique et matériel. Elle assure leur protection et leurs besoins matériels. C'est elle qui reçoit le *Wergeld* pour un moine ou une moniale. Les moines et les moniales sont liés et soumis à l'abbesse par le serment qu'ils ont prononcé en entrant au monastère, ils ne peuvent quitter la communauté sans son autorisation. Son autorité découle directement de son rang dans la société. On pensait en effet qu'appartenir à la noblesse était la condition sine qua non de la sainteté et l'abbesse, issue de ce milieu, est donc la plus haute instance spirituelle du monastère, chargée de la conduite des âmes. Elle intervient dans les offices liturgiques, elle est *lectrix* (elle lit les textes sacrés), c'est elle qui a le droit de s'approcher de l'autel ; ces deux dernières activités lui seront interdites au X^e siècle. Elle entend les confessions, donne les pénitences, distribue la communion (ce qui sera interdit par Théodore), elle gère les enterrements.

Wimborne, par exemple, comprend deux monastères, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes, entourés de murs élevés. Aucune femme n'est autorisée à pénétrer dans le monastère des moines, ni aucun homme dans celui des moniales, sauf les prêtres pour y dire la messe. L'abbesse donne ses instructions aux moines, communique avec les prêtres et l'extérieur par une petite fenêtre. Ce n'est pas le cas partout : à Bardney, l'abbesse Ethelhild se rend avec une seule nonne dans le bâtiment des moines. A Wimborne, les moniales avaient leur propre église où les moines n'entraient que pour les offices. L'office religieux semble commun (voir note 8). A Barking également, une partie est réservée aux hommes, l'autre aux femmes. Le passage de Bède qui suit concerne Barking :

Alors que le déchaînement du fléau [la peste] dont j'ai souvent parlé attaquait la partie du monastère où se tenaient les hommes et que ça et là ils étaient rappelés à Dieu, la mère de la communauté, tout alarmée, se demandant à quel moment la même plaie toucherait la partie du monastère où la troupe des servantes de Dieu était séparée du groupe des hommes, se mit à chercher dans le couvent des sœurs, pour trouver le lieu où elles voulaient placer le cimetière et déposer leurs corps, lorsqu'elles seraient arrachées à ce monde par cette même calamité [...]².

¹ HE, T. II, IV, 19, p. 48.

² HE, T. II, IV, 7, p. 27.

A Barking, Wimborne, Bardney, il existait une stricte séparation entre les bâtiments réservés aux hommes et ceux des femmes, au contraire de Whitby, Coldingham, Ely, où il n’y avait pas de séparation nette hommes/femmes. Il n’y avait pas non plus de séparation infranchissable avec l’extérieur. Ceci explique les commentaires faits par un certain Adamnan qui se trouve à Coldingham et reproche aux moines et moniales leur vie dissolue.

Passant en revue tout le monastère, j’ai inspecté chaque cellule et chaque lit, et je n’ai vu personne sauf toi occupé au salut de son âme. Mais tous, hommes et femmes, soit dorment oisivement, soit veillent pour leurs péchés. Car les chambres qui avaient été faites pour prier et lire, ont été converties maintenant en chambres pour des festins, des beuveries, des bavardages et toutes les autres séductions. Les vierges consacrées à Dieu [...] passent tout leur temps libre à tisser des vêtements compliqués [...] dont elles se servent pour gagner l’amitié d’hommes qui leur sont étrangers¹.

Inspirée du modèle oriental, l’influence irlandaise fut prédominante dans certains monastères. Dans ces monastères (Coldingham), les religieux dormaient dans des cellules (*casae*), priaient et lisaient dans des bâtiments communautaires (*domunculae*). Bède parle de bâtiments communs ou privés. Dans les monastères d’inspiration romaine (Whitby), il existait des dortoirs et des locaux à usage commun. L’influence franque se fait surtout sentir dans la construction de monastères. Tous les monastères ne suivent pas la même règle. Celle-ci est conçue par ceux qui s’y trouvent, adaptée aux individus et aux besoins locaux.

Quant à l’Eglise, si elle n’approuvait pas l’existence de tels monastères, elle les tolérait, consciente qu’une attitude trop rigide dans ce domaine ne ferait que lui aliéner une partie de ceux qui étaient prêts à embrasser le christianisme. Grégoire le Grand (fin VI^e siècle) recommandait à Augustin et à ses moines partis évangéliser l’Angleterre de ne pas détruire les lieux de culte païens mais d’en faire des églises où l’on vénérerait le vrai Dieu. S’agissant des monastères doubles, il déclarait :

non licet viris feminas habere monachas neque feminis viros habere [...] tamen nos non destruamus illud, quia consuetudo est in hac terra².

Ce que redira Théodore de Tarse, moine grec nommé archevêque de Cantorbéry en 668, pratiquement dans les mêmes termes :

¹ HE, T. II, IV, 25, p. 66.

² Grégoire le Grand, *Canon 10*.

Il n'est pas permis [chez les Grecs] aux hommes d'avoir des moniales, ni aux femmes, des hommes. Néanmoins, nous ne détruirons pas ce qui est la coutume dans cette région¹.

Nous pouvons en déduire qu'il y avait donc bon nombre de monastères doubles en Angleterre et que leur existence semblait aller de soi pour les Anglo-Saxons et, à l'époque où Théodore écrivait ces lignes, les monastères doubles étaient effectivement à leur apogée.

Pourquoi ce développement de monastères doubles en Angleterre alors qu'ils étaient pratiquement inexistants en Italie par exemple ?

On a souvent invoqué le fait que les religieuses ne pouvaient subvenir à leurs besoins sans l'intervention des hommes. Elles n'avaient pas les forces physiques nécessaires pour toutes les tâches qui les attendaient, mais, d'un point de vue religieux également, elles ne pouvaient accomplir les fonctions sacerdotales. On attendait des hommes, plus forts physiquement, qu'ils assurent la protection du monastère : les religieuses seraient ainsi moins exposées aux agressions physiques, leurs propriétés seraient mieux défendues contre des envahisseurs éventuels. On attendait également des hommes qu'ils s'occupent de la maintenance, des gros travaux et des bêtes. Ces hommes n'étaient pas obligatoirement des moines. Ils pouvaient être des frères, voire des laïcs pas très instruits : « not a highly scholarly group » selon John Godfrey², comme Caedmon, le pâtre-poète du monastère de Whitby qui rejoindra les frères de la communauté :

L'abbesse, comprenant la grâce faite par Dieu à cet homme, lui fit quitter l'habit séculier et lui enseigna la vie monastique, et en le recevant dans son monastère avec toute sa communauté, l'adjoignit à la troupe des frères [...].³

¹ J. T. McNeill & H. M. Gamer, *Penitentials of Penance*, Medieval Handbooks, New York, 1938, p. 204.

² J. Godfrey, « The Place of the Double Monastery in the Anglo-Saxon Minster System, » in *Famulus Christi, Essays in Commemoration of the Thirteenth Centenary of the Birth of the Venerable Bede*, ed. G. Bonner, Londres, 1976, p. 345. cité par D. B. Baltrusch-Schneider, « Die angesächsischen Doppelklöster », in *Doppelklöster un andere Formen der Symbiose männlicher und weiblicher Religiosen im Mittelalter*, ed. K. Elm & M. Parris, Berlin, 1992, p. 68.

³ HE, T. II, IV, 23, p. 62.

Hockey dira en 1980, que ces hommes ne pouvaient être autre chose que des employés s'occupant de la maintenance et des bêtes, « employees for maintenance or the stables¹ ». [mélange de langues : il faudrait peut-être mettre la traduction en français suivie du texte en anglais, ou formuler autrement.] Pourtant on y trouvait aussi des rois et des nobles qui renonçaient au monde pour embrasser la vie monacale et cela n'était pas si rare. Ils se retiraient souvent dans leurs propres fondations ou chez leurs parentes, abbesses d'un monastère double, qui les hébergeaient et les protégeaient. N'oublions pas, par ailleurs, que des moines devenaient évêques, ce qui ne pouvait se faire sans un certain degré de culture.

Ces monastères étaient fondés par les familles royales et la noblesse anxieuses de sauver leurs âmes mais aussi de faire un investissement. Un monastère double était la garantie que les terres données pour la fondation du monastère restaient dans la famille du donateur tant qu'il y avait des postulants à la vie religieuse. L'abbesse appartenait le plus souvent à cette famille et la charge était transmise de génération en génération. Les monastères étaient le refuge de celles qui ne se mariaient pas ou ne voulaient pas se marier. Ils étaient la maison de retraite des rois et des douairières qui ne pouvaient plus suivre la vie de cour. Le monastère double était une bonne excuse pour mettre fin à un mariage non désiré. Théodore permettait en effet de quitter son conjoint pour la vie religieuse à condition que ce dernier soit d'accord et parfois fasse de même. Souvenons-nous d'Etheldrède qui avait épousé le roi Egfrid mais « gardé intacte sa glorieuse virginité² » et lui avait demandé pendant douze ans de pouvoir entrer dans un monastère, ce à quoi il finit par consentir.

Espérant obtenir une grâce spéciale, les parents consacraient leurs enfants en bas âge à la vie religieuse et les confiaient au monastère dès leur jeune âge, par exemple, au moment d'engager une bataille pour s'assurer la victoire. Ainsi, sur le point de combattre Penda de Mercie, Oswy, roi de Northumbrie, promet de consacrer sa fille Aeffled à Dieu s'il remporte la victoire et de faire construire des monastères ! Aeffled deviendra abbesse de Whitby, centre religieux des rois de Northumbrie

¹ F. Hockey, « St Boniface in his Correspondence », in *Benedict's Disciples*, ed. D. H. Farmer, Leominster, 1980, p. 106. cité par D. B. Baltrusch-Schneider, p. 69.

² HE, T. II, IV, 19, p. 47.

qui en firent leur lieu de retraite temporaire ou permanente. C'était là que leurs filles et leurs veuves pouvaient exercer ce pouvoir que possédaient traditionnellement les femmes dans les sociétés germaniques, c'était là aussi que les rois se faisaient ensevelir, c'était là également que des prières seraient dites pour le repos de leur âme.

La vie religieuse offrait aux célibataires des maisons royales et de l'aristocratie des possibilités de carrière dans la gestion de biens (grands domaines) et leur donnait une nouvelle importance dans leur communauté. Veuves ou séparées, ces femmes choisissaient le cloître comme refuge mais aussi comme une possibilité de conserver un certain pouvoir politique. Les abbesses participaient aux conciles, avaient leur mot à dire auprès des évêques, conseillaient parfois les grands de ce monde (Whitby). Joan Nicholson a pu dire que : « the double monastery provided the female element of the ruling caste with something to rule¹ ». Le monastère double de l'époque anglo-saxonne a été l'âge d'or de la femme et C. H. Lawrence est d'avis que : « Double monasteries gave women control over their lives in ways that no other institution at the time was able to do² ».

Et le mot de la fin sur cette période revient à Joan Nicholson qui estime que :

The Anglo-Saxon double monastery as orphanage, boarding school, old people's home, hotel and, not least, avenue of occupation for meddling women, must have been the greatest single blessing bestowed by Christianity on God's seventh-century Englishmen³.

Le IX^e siècle marque la fin de cette première vague de monastères doubles. Certes, on rencontre des femmes vivant en marge de communautés de moines, par exemple une « nunne⁴ », Ethelflaed, vivait dans une petite cellule sur les terres de l'abbaye (de moines) de Glastonbury. Il existe de telles cellules dans les monastères bénédictins mais ce ne sont plus les monastères doubles anglo-saxons. Les

¹ Joan Nicholson, *Feminae Gloriosae* : « Women in the Age of Bede », in *Medieval Women*, ed. Derek Baker, Oxford, 1978, p. 18.

² C. H. Lawrence, *Medieval Monasticism*, London, 1989, p. 59.

³ *op. cit.* p. 29.

⁴ Il faut faire la différence entre *nunne*, veuve ou personne ayant prononcé certains vœux, et *mynecenu*, moniale.

monastères de moniales des X^e et XI^e siècles sont des monastères de femmes uniquement.

S'agit-il d'une moindre ferveur féminine, d'un changement d'attitude de l'église envers les monastères doubles, de nouveaux modes d'utilisation des terres élaborés par la monarchie et l'aristocratie, ou de la destruction délibérée de ces monastères ?

Nous avons vu que les familles royales et la noblesse avaient coutume de donner des terres et des biens pour la fondation de couvents qu'elles protégeaient et patronnaient. Mais au IX^e siècle, en 865, survinrent les invasions Viking qui marquèrent la ruine de la plupart des royaumes anglo-saxons ; seul le royaume du Wessex résista. De nombreux biens appartenant aux monastères furent sécularisés et utilisés à des fins défensives. La fondation de monastères et les dotations dont ils avaient bénéficié par le passé ne faisaient plus autant partie des objectifs des familles de l'aristocratie, ce qui se traduit par moins de nouvelles créations. Les invasions danoises causèrent de nombreux dégâts. Seul Barking subsiste en 1066. Un climat de crainte et d'anxiété s'empare des populations et les parents de filles célibataires ne pensent plus que le cloître est un refuge sûr, et peut-être même que ceux ou celles qui sont déjà dans le monastère préfèrent le quitter.

L'attitude envers la femme a changé, en Gaule d'abord, puis en Angleterre. Elle voit son pouvoir réduit ainsi que son rôle public ; elle jouit de moindres prérogatives dans le monastère même ; il lui est interdit de prêcher, de toucher les espèces consacrées ; elle est assujettie aux prêtres et aux évêques. On estime que les moniales doivent être cloîtrées davantage qu'auparavant. Il est interdit aux hommes, y compris aux moines, de pénétrer dans les monastères de religieuses. On constate une diminution progressive du nombre de monastères féminins, mais de nouvelles formes de vie religieuse voient le jour : un certain nombre de femmes pieuses décident de vivre une vie de dévotion et de sainteté dans le monde.

Les IX^e et X^e siècles sont marqués par la destruction des monastères. Au moment de la conquête normande les monastères doubles ont été abandonnés ou sont devenus des couvents de moines uniquement. Un seul subsistait pour les femmes, Barking.

Mais le monastère double n'était pas mort, il réapparaît au XII^e siècle dans des structures nouvelles. Parmi ces ordres nouveaux, se détachent deux figures de proue, Fontevraud et Sempringham.

Fontevraud « a éclipsé toutes les autres tentatives qui ont été faites de son temps pour réaliser une symbiose entre religieux et religieuses¹ ». L'ordre fut fondé par Robert d'Arbrissel. Né à Arbrissel (Bretagne), comme son nom l'indique, au milieu du XI^e siècle, il était fils de prêtre. Après des études à Paris, il est archiprêtre à Rennes pendant quatre ans. Puis on le retrouve à Angers où il suit l'enseignement de l'écolâtre Marbode, futur évêque de Rennes. Il décide ensuite de se faire ermite et est amené à fonder un monastère pour ceux qui le suivent.

Urbain II lui donne licence de prêcher en 1096. Robert attire les foules, il se trouve à la tête d'un groupe hétérogène parmi lequel se trouvent de nombreuses femmes de toutes les classes sociales, même des prostituées. C'est pour ces gens qu'il créera Fontevraud en 1101. Comme il y a beaucoup de femmes, il fonde une maison double où seront gouvernés côte à côte les hommes et les femmes. Les hommes et les femmes sont associés et dépendants les uns des autres, chaque groupe ayant sa fonction propre à l'image des créations de l'Antiquité. Les hommes sont normalement à part : les prêtres ont une fonction religieuse, les convers et les laïcs assurent les tâches matérielles. Ce qui surprend, c'est que les femmes sont divisées en deux groupes : d'une part les vierges et les veuves, toutes dames de grande famille, et d'autre part, toutes celles d'origine plus modeste. Robert est le maître spirituel, mais il refusera toujours le titre d'abbé. Les femmes se consacrent à la vie contemplative, les hommes au service divin et aux tâches matérielles. Le service qu'ils assurent et l'obéissance dont ils font preuve ouvrent pour eux la voie du salut. Robert leur recommandait d'obéir aux servantes de Jésus Christ pour le salut de leur âme. En 1115, Robert accentue encore son humilité et nomme une abbesse qui seule a pouvoir de décision. Les frères sont entièrement soumis à l'autorité de l'abbesse ; celle-ci est le chef tout puissant du monastère et de l'ordre, imposant ses décisions aux hommes et aux femmes. Robert estimait que le Christ avait confié les apôtres à la Vierge Marie qui devenait leur mère, d'où la nomination d'une abbesse qui devenait la mère de tous. Cette abbesse dispose de tous les pouvoirs temporels et spirituels. Le choix de Robert

¹ Michel Parisse, « Fontevraud, monastère double », in *Doppelklöster und andere Formen der Symbiose männlicher und weiblicher Religiösen im Mittelalter*, Berliner historische Studien, Vol. 18, Kaspar Erlm und Michel Parisse, eds. Berlin, Duncker & Humblot, 1992, p. 135.

s'est porté sur une converse laïque et non sur une « vierge claustrale » car elle était appelée à pourvoir aux choses intérieures mais aussi extérieures. Cette converse laïque fut Pétronille de Chemillé.

A Fontevraud, les prêtres viennent dire la messe et ne s'approchent des religieuses pour la communion qu'en présence de l'abbesse, de la prieure ou de la cellérier. Le prêtre ne peut entrer seul dans les bâtiments réservés aux femmes. Les dames ont leur église, les converses la leur et les frères la leur. Il n'y a pas d'église unique partagée en deux, comme dans les autres monastères doubles. La clôture est stricte, les cloîtres des femmes sont dans l'enceinte du monastère, celui des hommes est à l'extérieur.

Construisant une communauté à l'inverse de ce qui se faisait normalement à son époque, Robert d'Arbrissel a donné le pouvoir aux femmes et a ordonné aux frères de leur obéir et de les servir. Dans le monastère double, les deux groupes doivent se vouer également à Dieu. Mais à Fontevraud, « les hommes doivent obéir aux servantes de Jésus Christ pour le salut de leurs âmes et ils n'ont pas pour but premier de se battre pour Dieu¹ ». Pour Robert, les religieuses n'ont aucun rôle de service domestique, mais c'est sur elles que repose l'essentiel du service de Dieu.

A la mort de Robert, cet aspect est encore accentué. Dans l'esprit de Pétronille, ce qu'elle dirige c'est bien un monastère de femmes, et, comme le souligne Michel Parisse, elle organise le service de Dieu pour les moniales qui sont déchargées des besognes temporelles par les frères. Les prêtres et convers sont là pour servir et se contentent d'obéir.

Finalement, le projet qu'avait conçu Robert d'Arbrissel, à savoir un monastère où se côtoieraient tous les milieux, échoue, victime des usages sociaux et religieux. Les femmes qui peuvent le plus facilement entrer au monastère sont issues de la noblesse. Comme il n'y a pas assez de place pour toutes les femmes qui veulent y entrer, elles sont prioritaires. S'arrogeant un certain prestige dû à leur rang, elles s'imposent tout naturellement aux hommes comme aux femmes qui sont d'origine plus humble. Fontevraud finit par devenir une abbaye aristocratique et « honorable ». « Il y a un monastère double en théorie – dans la pratique le prieuré fontevriste est un monastère féminin² ».

¹ Michel Parisse, *op. cit.* p. 147.

² Michel Parisse, *op. cit.* p. 147.

Sous l'influence d'Aliénor d'Aquitaine, quatre monastères de l'ordre seront créés en Angleterre, dont Nuneaton et Amesbury.

Sempringham est le seul ordre qui a ses origines en Angleterre, il est issu de l'érémitisme. Son fondateur, Gilbert de Sempringham, avait dans sa paroisse un groupe de sept jeunes femmes désireuses de se consacrer à la vie érémitique. Il les installe dans un local à côté de l'église de Sempringham. Elles étaient cloîtrées et obéissaient à une règle exigeant « obéissance, dévotion, respect des sœurs ». Gilbert accueille peu à peu des femmes de tous milieux et leur ajoute ensuite de jeunes laïques de milieu modeste pour les servir. Celles-ci faisaient parvenir aux religieuses ce dont elles avaient besoin par un guichet, sans avoir d'autres contacts avec elles. Bien vite, ces domestiques demandent à faire partie de la famille religieuse. A leur demande donc et parce que Gilbert pensait inconvenant que des laïques servent les sœurs, elle deviennent sœurs converses. Des jeunes filles issues de classes pauvres purent ainsi accéder à la vie religieuse. Elles prononçaient les mêmes vœux de chasteté, charité, humilité et obéissance que les sœurs, et renonçaient en plus à tous biens. Elles étaient chargées des multiples travaux du monastère. Puis intervint un troisième élément, des frères convers chargés d'effectuer les tâches manuelles lourdes (on note ici l'influence cistercienne). Enfin des chanoines chargés de l'administration et des besoins religieux de la communauté vinrent compléter l'ensemble. Il importait en effet que des religieux instruits veillent sur ces femmes. Tout élément nouveau apporté au monastère l'était en faveur des moniales :

be sure that the nuns have everything necessary administered to them more quickly and more faithfully, and be sure that the nuns' church and other buildings are prepared, made and built with more care, more firmly and more nobly than the men's¹.

Ce qui surprend cependant, c'est que les femmes ne détiennent jamais l'autorité suprême. Un prieur est à la tête de l'ensemble de la communauté, assisté de trois prieures femmes ayant une certaine autorité. En général, les femmes gèrent les affaires intérieures, les hommes celles de l'extérieur.

¹ Cité par Patricia Ranft, *Women and the Religious Life in Premodern Europe*, Londres, MacMillan, 1996, p. 53.

L'ordre connut une expansion maximale au milieu du XII^e siècle. C'était donc un ordre double pour moniales et chanoines, assistés de frères et de sœurs convers. La nature des monastères de Sempringham changea beaucoup après la première génération à la suite de problèmes intérieurs : Watton, révolte des frères convers (voir plus loin). L'ordre déclina au XIII^e siècle pour disparaître totalement avec la dissolution des monastères sous Henri VIII.

Dans l'ordre de Prémontré, les premiers venus furent des ermites, hommes et femmes, installés dans la forêt de Coucy. Le lieu fut ensuite rebaptisé Prémontré car la Vierge aurait indiqué cet endroit à Norbert de Xanten. Norbert se chargea d'héberger tous ces gens. Ils vécurent ensemble dans un monastère double à Prémontré. Norbert devint leur abbé. Les femmes étaient de plus en plus cloîtrées, limitées dans leur action et obligées d'assurer les tâches les plus humbles. Bien vite, des doutes surgissent sur le bien fondé du monastère double. En 1137, le chapitre de Prémontré décide que les femmes doivent être renvoyées et ordonne la suppression des monastères doubles. Les monastères féminins devront être à deux lieues au moins de ceux des hommes. Mais les femmes refusent et obtiennent satisfaction, soutenues par la papauté. Parmi les moines, certains restent cependant foncièrement opposés aux monastères doubles. En 1198, l'interdiction d'admettre des femmes dans les monastères de l'ordre devient effective et Prémontré redevient un ordre exclusivement masculin. Le premier monastère de l'ordre en Angleterre fut Newsham dans le Lincolnshire.

Fontevraud, Sempringham, Prémontré, des monastères doubles certes, mais ayant chacun une conception différente du rôle et du statut des hommes et des femmes. Une chose est sûre : les religieuses ne pouvaient éviter un minimum de contact avec le sexe opposé, ne serait-ce que pour les offices religieux. Ceci établi, les choses diffèrent d'un ordre à l'autre.

A Fontevraud toute communication est interdite entre les sexes, les moniales ont un meilleur statut que les hommes. Chaque sexe a son église respective, les offices sont célébrés séparément.

Dans l'ordre de Sempringham, les communautés d'hommes et femmes vivaient dans un même lieu et selon la même règle. Les hommes devaient permettre aux femmes de mener à bien leur vocation, les

protéger du monde extérieur, leur assurer confession et messe et les faire bénéficier de leur expérience administrative.

Il existait deux cloîtres distincts, l'un pour les sœurs qui jouxtait l'église, et celui des chanoines plus éloigné et distinct du couvent des moniales avec sa propre chapelle. Les cloîtres étaient séparés par une enceinte et un fossé.

L'église était unique, mais un mur à hauteur d'homme séparait les hommes des femmes, les premières se trouvant dans la moitié nord, les seconds dans la moitié sud. Pendant la messe, la communion était remise par une petite lucarne à une sacristine pour être distribuée aux religieuses. Même séparation entre les cloîtres respectifs qui communiquaient par un guichet pivotant fermé par de fortes serrures auquel on accédait par un passage de part et d'autre et dont l'accès était interdit sous peine de sévères sanctions. Un mur séparait les moniales des chanoines. (voir plan de Watton, ci-après). Les moniales ne parlaient à leur famille que par une étroite ouverture.

La ségrégation existait également à Prémontré, mais, nous l'avons dit, les femmes étaient chargées des tâches les plus basses, elles étaient cloîtrées et dépendaient des hommes pour les offices religieux.

Ces ordres nouveaux connurent un grand succès car ils répondaient aux aspirations de l'époque. L'instabilité politique favorisait le développement d'institutions indépendantes et la vie religieuse offrait une grande diversité de choix aux postulants.

Pourtant, il existait des ombres au tableau. L'épisode de la religieuse de Watton, un monastère de l'ordre de Sempringham, montre que cette cohabitation hommes/femmes n'était pas sans dangers. Le récit en est fait par Aelred de Rievaulx et ce récit révèle ses propres craintes concernant cette forme de cohabitation. Cette religieuse de Watton avait été confiée au monastère à l'âge de quatre ans par l'évêque Murdac. Elle n'avait jamais eu la vocation religieuse et n'avait cessé de causer des problèmes par sa paresse et sa légèreté : « She is corrected by word of mouth but without result, she is urged by blows but there is no improvement » nous dit Aelred.

Elle remarque l'un des frères convers venus réparer les bâtiments féminins. Ils se rencontrent à plusieurs reprises et la religieuse est enceinte. Constatant ce délit, ses consœurs la traitent avec beaucoup de cruauté et l'auraient tuée si l'abbesse n'était intervenue, et ne l'avait fait

enchaîner et emprisonner. La colère des sœurs se retourne alors contre le frère qui avait causé un tel déshonneur et elles obligent la religieuse fautive à l'émasculer. Si Aelred approuve la décision des religieuses de venger l'affront fait à leur communauté, il n'approuve pas la barbarie de cette vengeance : « I praise not the deed, but the zeal ». Son objectif est ailleurs, bien qu'il nous raconte l'épisode avec force détails, il s'agit plutôt de relater le dénouement miraculeux de l'histoire. Car les religieuses prient Dieu d'avoir pitié, non pas de leur consœur (ce à quoi l'on s'attendrait) mais d'elles-mêmes et de leur éviter l'infamie qui les menace si l'on découvrait ce qui s'est passé dans leur monastère. La religieuse fautive s'apprête à donner naissance à son enfant en prison. Alors lui apparaît l'archevêque Murdac décédé quelque temps auparavant, accompagné de deux femmes. Il commence par la réprimander, puis la délivre de son enfant, effaçant toute trace de grossesse et lui rendant sa virginité. Les chaînes de la religieuse tombent en partie et tous constatent le miracle. Aelred lui-même vérifie ce miracle et les dernières chaînes se détachent au cours de sa visite. Le miracle purifie non seulement la jeune femme mais le couvent tout entier.

Pour un tel forfait, la règle prévoyait l'incarcération à vie pour une femme, alors qu'un chanoine ayant commis le même délit était simplement renvoyé de son monastère.

C'était précisément parce que de telles situations pouvaient exister que tout contact entre hommes et femmes était dangereux. La jeune religieuse avait pu d'une manière ou d'une autre approcher les frères et observer leur travail et leur visage, ce qui déjà est assez curieux. Une fois les deux jeunes gens attirés l'un vers l'autre, l'organisation du monastère n'avait pu empêcher leur rencontre. Aelred pose la question : « Where were those many well-thought mechanisms (*exquisita machinamenta*) for keeping out opportunity for failing ? ». Si ces mécanismes bien pensés ne pouvaient éviter la faute, alors toute cohabitation entre hommes et femmes était dangereuse.

Aelred accuse Gilbert d'un certain laisser-aller qui semblait réel : accueil d'enfants, fréquentations hommes-femmes de la communauté, absence apparente d'autorité pour mettre fin aux excès des moniales.

L'incident de Watton marque le début de la période où les sexes seront à nouveau séparés dans les monastères. Dans les années 1160 en

effet, Rome ordonnera une enquête sur les relations entre hommes et femmes dans les monastères doubles.

En 1165, Gilbert de Sempringham doit faire face à de nouveaux problèmes. Les frères convers se révoltent et profèrent certaines accusations contre l'ordre auprès du pape à Rome, faisant allusion à certains scandales à caractère sexuel dans les monastères gilbertins. Gilbert est soutenu par des ecclésiastiques de haut rang et par le roi lui-même. Ceux-ci prennent fait et cause pour lui et confirment que les chanoines et les moniales vivent absolument séparés. A la satisfaction des convers, l'ordre est cependant donné d'amplifier la séparation des deux sexes. Les convers verront également leur condition améliorée (c'était l'une de leurs requêtes) en matière de vêtement et de nourriture. Mais, en fait, les chanoines exerceront un contrôle renforcé sur les convers. Après cela, les monastères doubles perdent une grande partie de leur liberté institutionnelle. Les moniales perdent l'autorité et l'indépendance dont elles jouissaient.

Du VIII^e au XII^e siècles : continuité ou changement ?

Alors qu'au VIII^e siècle pratiquement tous les monastères ont des liens avec la royauté et sont le plus souvent fondés par des familles royales et dirigés par des abbesses de sang royal qui détiennent le pouvoir religieux, au XII^e siècle, les ordres nouveaux sont moins aristocratiques, plus indépendants, (peut-on parler de démocratisation ?) et dirigés par un maître spirituel, à l'exception de Fontevraud qui fut d'abord dirigé par Robert d'Arbrissel, mais cessa d'être un vrai monastère double lorsque la direction en fut confiée à une abbesse. La stratégie qui consistait pour les nobles à étendre leur influence personnelle dans différentes sphères ecclésiastiques, à savoir placer leurs filles à la tête de monastères et les garçons dans le clergé séculier, est révolue. Les évêques séculiers détenant le pouvoir ecclésiastique déclarent les monastères doubles suspects d'un point de vue moral à cause de cette proximité des deux sexes, alors qu'auparavant leur existence allait de soi.

Au VIII^e siècle, les évêques sont issus des abbayes, les moines sont chargés des activités religieuses et l'Église dépend des monastères pour son action pastorale. Les monastères sont des centres culturels importants où hommes et femmes atteignent un niveau élevé de connaissances et de culture (souvenons-nous de Whitby) ; au XII^e siècle, ce n'est plus le cas.

Les monastères du VIII^e siècle envoient des missionnaires à l'étranger pour convertir les païens, au XII^e siècle on se contente de fonder de nouveaux monastères dans le pays même. Peut-on parler alors de conversion à l'intérieur du couvent ?

Alors qu'au VIII^e siècle la règle était adaptée à la communauté, au XII^e siècle c'est le fondateur de l'ordre qui fixe la même règle pour tous. Ce qui ne change pas cependant, c'est que fonder un monastère reste un investissement pour l'au-delà, d'autant plus important que le Purgatoire a fait son apparition et que le monastère assure à son fondateur non seulement une certaine considération, mais surtout l'intercession puissante de religieux proches de Dieu.

Nous laisserons le mot de la fin à Conrad de Marchtal, abbé de l'ordre de Prémontré, qui proteste vigoureusement contre l'établissement de monastères doubles à la fin du XII^e siècle :

Nous et l'ensemble de notre communauté de chanoines, reconnaissant que la méchanceté des femmes est plus grande que toute autre méchanceté au monde, qu'il n'y a pas de fureur pareille à la leur et que le poison des serpents et des dragons est plus facilement guérissable et moins dangereux pour les hommes que la familiarité avec les femmes, nous avons décrété unanimement pour la sécurité de nos âmes non moins que pour celle de nos corps et de nos biens, qu'à aucun prix nous ne recevrons de nouvelles sœurs pour accroître notre damnation, mais que nous les éviterons comme des animaux venimeux¹.

On comprend qu'après de telles prises de position, les monastères doubles n'aient pas mis longtemps à disparaître !

¹ <http://pedagogie.ac-toulouse.fr/culture/religieux/clofemmes.htm>

Monastères doubles
Anglo-Saxons



Figure 1 : Monastères doubles anglo-saxons

Monastères doubles

- ordre de Sempringham
- ordre de Fontevraud.

XII^e Siècle



Figure 2 : Monastères doubles au XII^e siècle

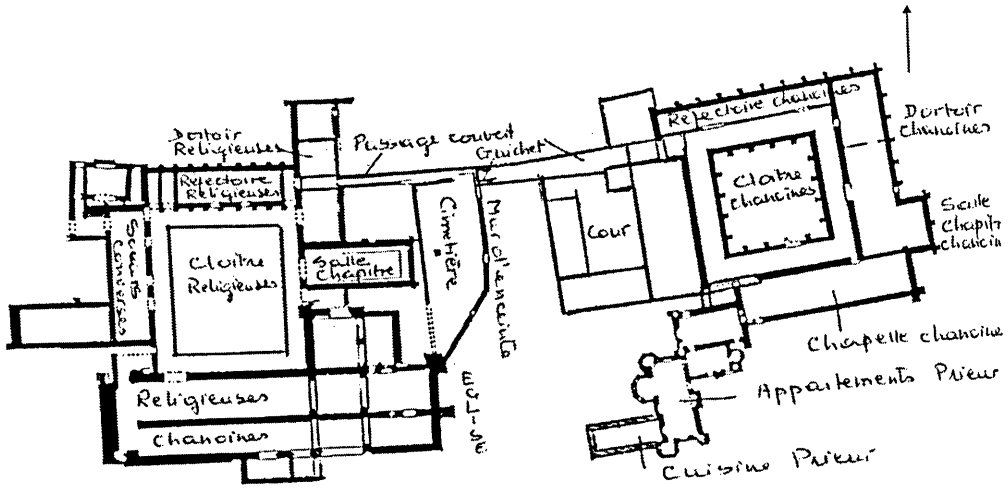


Figure 3 : Plan de Watton
 (d'après Janet Burton, *Monastic and Religious Orders in Britain, 1000-1300*,
 Cambridge University Press)